

LE CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 12 avril 2021

« Compte rendu succinct de la séance »

ETAIENT PRESENTS :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN -E »

Messieurs COLAS, LOUIS, CEAUX, MILTON, LANDEL, CHAUVET, BRAHIM, CRISEO
Mesdames COTTE, COQUANT, WINKOPP, ADAMIC, FALGUEYRAC, PAILLET, GOBERT, DAVID

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Monsieur GARAY et Madame BERTRAND

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN-E »

Madame BENALLAL à Monsieur COLAS, Madame LECUYER à Monsieur LOUIS, Monsieur GHEDDOUCHE à Monsieur CHAUVET, Monsieur MASSIMI à Monsieur LANDEL, Monsieur LOGRONO à Monsieur MILTON, Madame ANOUMAN AKRÉ à Madame ADAMIC, Monsieur LARDEREAU à Madame COTTE, Monsieur DESIRLISTE à Madame GOBERT, Madame LINTINGRE à Madame COQUANT, Madame CHOUYA à Monsieur CRISÉO

ABSENTS EXCUSES :

LISTE " BOUSSY NOTRE COMMUN-E »

Madame FARGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien CEAUX

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 18/03/2021 est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 18/03/2021 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales n'appelle pas d'observation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VOTE avec 26 voix pour et 2 abstentions (Monsieur GARAY et Madame BERTRAND) le Budget Primitif 2021.

AUTORISE avec 26 voix pour et 2 abstentions (Monsieur GARAY et Madame BERTRAND) la reprise anticipée du résultat 2020.

FIXE avec 26 voix pour et 2 abstentions (Monsieur GARAY et Madame BERTRAND) le vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'année 2021.

VOTE à l'unanimité le montant des subventions.

DECIDE à l'unanimité le lancement de la procédure de révision du PLU.

DESIGNE avec 26 voix pour et 2 abstentions (Monsieur GARAY et Madame BERTRAND) les membres du Conseil des Droits et Devoirs des familles.

DESIGNE à l'unanimité les deux membres des instances : correspondant Défense et référent bois-forêt.

ADOPTE à l'unanimité la motion contre la spoliation par l'Etat de 4 millions d'euros aux contribuables des communes du Val d'Yerres Val de Seine.

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Université du Temps Libre – Essonne.

Fait à Boussy-Saint-Antoine, le 12/04/2021

Le Maire,
Romain COLAS

